

SPRL FABIEN DEVILLERS

Rue de la Vecquée 170 BE 4100 SERAING

Tél: 04.388.12.94

Fax:

E-mail: info@certigreen.be



SERAING , le 26-07-2016 Numéro : FA2016652

www.certigreen.be

Code client	CL03610
Date d'échéance	10-08-2016
Mode de règlement	Virement
Date de livraison	26-07-2016

Monsieur et Madame POTTIER - JULIN Rue Jean Mathieu Nisen, 21/013

4020 Bressoux Belgique

TVA: N.A. N° Entreprise:

Code article	Description	Qté	PU HT	Montant HT	TVA
AR0005	Dois pour la certification énergétique PEB d'appartements situés rue Jean Mathieu Nisen n°19-21 à Bressoux (Liège)	11,00	103,31	1.136,41	21,00
AR00046	Rapport partiel d'un bâtiment (certificat pour les installations collectives)	1,00	50,00	50,00	21,00
AR000099	Contrôles d'installations électriques pour 11 appartements (prix avec réduction)	11,00	70,24	772,64	21,00
AR0014 AR0000	Remise Dès réception de votre virement sur notre compte bancaire (IBAN: BE68-2400-8384-9834) ou preuve de paiement,nous vous ferons parvenir votre certificat. Pour rappel votre certificat est obligatoire pour la signature de votre compromis de vente ou de votre bail. Communication virement: FA2016652 POTTIER	1,00	-272,73	-272,73	21,00

Taux	Base	Montant
21,00	1.686,32	354,13

Total HT	1.686,32
Total TVA	354,13
Total TTC	2.040,45
Acompte	0,00
Net à payer	2.040,45 €

Conditions générales de vente

- 1. Nos factures sont payables à la date d'échéance suivant le délai repris dans le mode de règlement.
- 2. Toute réclamation sur le montant doit intervenir par écrit dans les huit jours à dater de l'envoi de celle-ci. A défaut, la facture sera considérée comme acceptée.
- 3. Toute facture non payée à l'échéance donnera lieu, de plein droit et sans mise à demeure, à un intérêt de 12 % l'an et à une indemnité forfaitaire de 18 % avec un minimum de 50€.
- 4. En cas de litige, les Tribunaux de Liège seront compétents.



SPRL FABIEN DEVILLERS

Rue de la Vecquée 170 BE 4100 SERAING

Tél: 04.388.12.94

Fax:

E-mail: info@certigreen.be



SERAING , le 26-07-2016 Numéro : FA2016651

Code client	CL03609
Date d'échéance	10-08-2016
Mode de règlement	Virement
Date de livraison	26-07-2016

Monsieur POTTIER Marc Rue E. Malvoz, 105

4610 Beyne-Heusay Belgique

TVA: N.A. N° Entreprise:

Code article	Description	Qté	PU HT	Montant HT	TVA
AR000099	Contrôle de l'installation électrique d'un appartement situé rue Jean Mathieu Niesen n°21/011 à Bressoux	1,00	70,25	70,25	21,00
AR0000	Dès réception de votre virement sur notre compte bancaire (IBAN: BE68-2400-8384-9834) ou preuve de paiement,nous vous ferons parvenir votre certificat. Pour rappel votre certificat est obligatoire pour la signature de votre compromis de vente ou de votre bail. Communication virement: FA2016651 POTTIER				

Taux	Base	Montant
21,00	70,25	14,75

Total HT	70,25
Total TVA	14,75
Total TTC	85,00
Acompte	0,00
Net à payer	85,00 €

Conditions générales de vente

- 1. Nos factures sont payables à la date d'échéance suivant le délai repris dans le mode de règlement.
- 2. Toute réclamation sur le montant doit intervenir par écrit dans les huit jours à dater de l'envoi de celle-ci. A défaut, la facture sera considérée comme acceptée.
- 3. Toute facture non payée à l'échéance donnera lieu, de plein droit et sans mise à demeure, à un intérêt de 12 % l'an et à une indemnité forfaitaire de 18 % avec un minimum de 50€.
- 4. En cas de litige, les Tribunaux de Liège seront compétents.



SPRL FABIEN DEVILLERS

Rue de la Vecquée 170 BE 4100 SERAING

Tél: 04.388.12.94

Fax:

E-mail: info@certigreen.be



SERAING , le 26-07-2016 Numéro : FA2016650

Code client	CL03608
Date d'échéance	10-08-2016
Mode de règlement	Virement
Date de livraison	26-07-2016

Madame LAGASSE Lisette Rue Jean Mathieu Niesen, 21/021

4020 Bressoux Belgique

TVA: N.A. N° Entreprise:

Code article	Description	Qté	PU HT	Montant HT	TVA
AR000099	Contrôle de l'installation électrique d'un appartement situé rue Jean Mathieu Niesen n°21/021 à Bressoux	1,00	70,25	70,25	21,00
AR0000	Dès réception de votre virement sur notre compte bancaire (IBAN: BE68-2400-8384-9834) ou preuve de paiement,nous vous ferons parvenir votre certificat. Pour rappel votre certificat est obligatoire pour la signature de votre compromis de vente ou de votre bail. Communication virement: FA2016650 LAGASSE				

Taux	Base	Montant
21,00	70,25	14,75

Total HT	70,25
Total TVA	14,75
Total TTC	85,00
Acompte	0,00
Net à payer	85,00 €

Conditions générales de vente

- 1. Nos factures sont payables à la date d'échéance suivant le délai repris dans le mode de règlement.
- 2. Toute réclamation sur le montant doit intervenir par écrit dans les huit jours à dater de l'envoi de celle-ci. A défaut, la facture sera considérée comme acceptée.
- 3. Toute facture non payée à l'échéance donnera lieu, de plein droit et sans mise à demeure, à un intérêt de 12 % l'an et à une indemnité forfaitaire de 18 % avec un minimum de 50€.
- 4. En cas de litige, les Tribunaux de Liège seront compétents.